

PREMIERE PARTIE

ETABLISSEMENT D'UN JARDIN POTAGER

CHAPITRE I

CHOIX ET PREPARATION DU TERRAIN

Emplacement du Jardin

Comme il est de toute nécessité de visiter chaque jour le jardin pour voir à y exécuter les travaux en temps opportun, surveiller l'apparition des insectes et des maladies afin de les combattre et les détruire, de même que pour faire la cueillette des légumes, etc., l'on comprendra qu'il est extrêmement avantageux de l'avoir au plus près de la maison. Bien des petits travaux pourront y être faits à temps perdu, ce qui ne serait pas possible s'il était éloigné et que l'on fût empêché d'y aller chaque jour. Les résultats ne seraient plus alors aussi satisfaisants.

Il est bon de bien se convaincre que la culture des plantes potagères, qui n'est pas difficile, exige néanmoins des soins constants. Ces plantes n'ont pas la même endurance que les céréales et pour les avoir tendres et savoureuses il faut absolument leur donner des soins particuliers—binages, arrosages, etc.—qui leur permettront de se développer sans arrêt: chose relativement facile si le jardin est tout près de la résidence.

Exposition

Le jardin exposé au nord serait froid et souffrirait des vents glacés du printemps; la récolte en serait compromise et retardée. Aussi faut-il éviter de l'y placer si possible; sinon l'en garantir par la plantation d'arbres brise-vent, de haies ou de murs. Il faudrait donner la préférence à l'exposition de l'Est ou du Sud, qui, plus vite débarrassée des neiges et réchauf-

fée, donnera des produits hâtifs, des primeurs d'une valeur bien supérieure à ceux venus plus tard.

Sol et amendements

La culture potagère peut être faite dans tous les sols, à la condition de les amender s'ils sont trop argileux, sableux ou calcaires et de les drainer si le sous-sol est imperméable.

Néanmoins, le sol le plus propice à cette culture est celui désigné sous le nom de *terre franche*.

Ceux moins favorables, sont les sols argileux compacts, les sols siliceux et calcaires. Tous peuvent cependant être modifiés par des amendements: les sols argileux, par l'apport de sable, de cendre de houille et de chaux; les siliceux, par l'addition d'argile, de fumier de vache; les sols calcaires, par des terrains de marécage, tourbeux, etc.

Il n'y a pas à espérer de pouvoir changer totalement la nature de ces terres avec un seul amendement, mais avec de la persévérance et en les continuant pendant plusieurs années de suite, l'on peut y arriver sûrement.

Chaulage

Dans certains sols dépourvus de calcaire, dans les sols siliceux et ceux qui sont argileux surtout, le chaulage est une excellente opération qui en augmente considérablement la fertilité. Non seulement la chaux est un bon amendement, mais elle contribue beaucoup à détruire les insectes et les mauvaises herbes,